

Les entreprises du numérique face au défi du greenwashing

Pointé du doigt sur son empreinte environnementale, le secteur du numérique prône d'abord le réemploi et l'éco-conception pour trouver des solutions mais sans savoir pour l'instant en mesurer les résultats.

Temps de lecture : minute

1 décembre 2021

La prise de conscience de la part du numérique dans le bilan carbone des entreprises ne date que de 2 à 3 ans, estime Véronique Torner, chargée du programme Numérique responsable pour Numeum, le syndicat professionnel du secteur. Celui-ci organise cette semaine la première édition du forum Greentech à La Défense, près de Paris, dédié à la rencontre d'acteurs notamment mobilisés depuis la publication en 2018 d'un rapport du cercle de réflexion The Shift Project, qui pointait une consommation d'énergie du numérique en hausse de 9% par an.

L'initiative Planet Tech'Care, lancée il y a un an avec le soutien de l'Etat, réunit désormais 433 entreprises qui se sont engagées à mener des actions pour réduire leur empreinte environnementale liée au numérique. Mais au-delà des déclarations d'intérêt, la première difficulté des entreprises est de quantifier la pollution générée par leurs systèmes d'information. Dans les directions des services informatiques, "40% des serveurs sont vides" , estime Aurélie Gracia Victoria, dirigeante du cabinet de conseil dans le numérique responsable IJO. "Si on rentabilise l'utilisation des machines, on réduit l'empreinte carbone" , continue-t-elle. Toutefois, la mutualisation des serveurs n'est pas systématiquement la solution la plus adaptée.

Favoriser le réemploi des terminaux

Dans le milieu professionnel comme pour le grand public, la pollution numérique provient surtout des terminaux des utilisateurs, et notamment des écrans qui se multiplient avec le développement du télétravail. *"S'il n'y avait qu'une seule question à laquelle s'attaquer, c'est celle du rythme de renouvellement des équipements technologiques"* , a appuyé le secrétaire d'Etat au numérique, Cédric O, en ouverture du salon. Selon lui, cela passe par *"une mobilisation des entreprises clientes"* , ainsi qu'un effort sur l'obsolescence logicielle de la part des géants Microsoft, Google et Apple. En revanche, *"la loi est un outil malaisé pour aborder le sujet de l'obsolescence programmée (...) qui relève de l'Europe"* , a-t-il estimé.



À lire aussi

Copie privée et électronique reconditionné, de quoi parle-t-on ?

La loi Reen (Réduire l'empreinte environnementale du numérique, NDLR), promulguée le 15 novembre 2021, et qui vise à réduire l'empreinte environnementale du numérique, tente d'encourager le reconditionnement des appareils, mais les soumet également à un taux

réduit de la taxe sur la copie privée, ce qui a fait bondir les professionnels. Un volet impose aussi aux communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants d'élaborer une stratégie numérique responsable à partir de 2025.

Un greenwashing encore très présent

Du côté des entreprises, la location de matériel d'occasion se développe, mais beaucoup de matériel finit encore au recyclage, plutôt que dans les circuits de réemploi. Des startups voient le jour pour les y aider. Ainsi, Greenmetrics, lancée en début d'année, propose une plateforme qui estime les émissions liées aux équipements informatiques. Elle place une "sonde logicielle" dans le réseau informatique des sociétés pour analyser leurs usages, et présente à chaque utilisateur son bilan énergétique. Le changement *"ne peut venir que des collaborateurs qui doivent être sensibilisés à l'impact de leur matériel"*, souligne son cofondateur Nicholas Mouret.

D'autres jeunes pousses proposent de réduire le poids des newsletters ou d'identifier les fonctionnalités inutilisées sur les sites web, sans toutefois savoir garantir un bilan chiffré de leurs actions. *"Il y a un risque très fort de 'greenwashing'. On est même dans une institutionnalisation du 'greenwashing' dans le domaine du numérique"*, grince un participant auprès de l'AFP, qui repère beaucoup de *"nouveaux venus"* aux côtés d'acteurs représentatifs. *"C'est un marché qui se développe très vite. En face, comme il y a un défaut de compétence et d'expertise, les prestataires répondent comme ils peuvent"*, regrette-t-il.



À lire aussi

Quel Bon Plan se rêve en alternative à Back Market

Article écrit par Maddyness avec AFP